



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Moyens de relocalisation du secteur automobile

Question écrite n° 30523

Texte de la question

M. Jérôme Nury attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les enjeux économiques relatifs à la relocalisation du secteur automobile. Dans l'objectif d'une relance économique durable pour permettre à la France de s'émanciper, une campagne de relocalisation semble s'être enclenchée. C'est notamment le cas dans le secteur automobile, où l'État souhaiterait reprendre la main en subventionnant la différence entre les coûts de production en France et ceux en Asie des batteries de véhicules hybrides ou électriques, jusqu'à ce que la production soit suffisamment importante et rentable. Dans un contexte de dette publique en constante augmentation, il lui demande comment le Gouvernement envisage de financer cette relance économique.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Nury](#)

Circonscription : Orne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30523

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4306

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)